

### Initiatives parlementaires

Troisièmement, on devrait établir une commission nationale chargée d'examiner les demandes de réparation pour les actes discriminatoires commis par des gouvernements canadiens précédents et recommander des mesures appropriées et expéditives pour résoudre cette question ainsi que d'autres sombres épisodes de notre histoire.

En outre, madame la Présidente, nous sommes partisans de la reconstruction partielle du camp de Castle Mountain en Alberta comme lieu éducatif que pourraient visiter les Canadiens et d'autres visiteurs. On pourrait les encourager à s'arrêter dans leur traversée des Rocheuses majestueuses pour réfléchir à ce qu'ils pourraient faire eux-mêmes pour veiller à ce qu'un tel événement déplorable ne se reproduise jamais plus au Canada. Et ils pourraient peut-être également méditer sur le tort que les sociétés humaines peuvent se faire quand elles sont obnubilées par l'idée de l'ennemi, de l'autre, de ce qui est différent et étranger au point d'oublier ce fait certain que nous sommes tous frères.

Madame la Présidente, c'est une motion tout à fait digne de l'appui non partisan de tous les groupes représentés à la Chambre. J'espère vivement qu'elle recevra cet appui.

**M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte):** Madame la Présidente, je suis honoré de prendre la parole au sujet de la motion présentée par le député, spécialement étant donné l'importance des questions soulevées.

Aujourd'hui, le Canada est un pays vibrant et tolérant qui reconnaît le caractère essentiel de sa réalité multiculturelle. Les Canadiens d'origine ukrainienne ont joué un rôle prépondérant dans la reconnaissance du caractère multiculturel du Canada. Les Canadiens peuvent retracer leurs origines dans toutes les parties du monde. Des gens venus de partout au monde ont contribué à défricher nos terres, à développer nos ressources, à bâtir nos villes et à créer des réseaux de transport sur de grandes distances.

L'internement des Canadiens d'origine ukrainienne pendant la Première Guerre mondiale n'est pas une page de notre histoire dont nous sommes fiers. Cela fait cependant partie de notre histoire, et il faut que les gens le sachent. Le gouvernement prend cette question au sérieux et cherche la meilleure façon de tirer les choses au clair et de montrer qu'il reconnaît que c'est là un moment sombre dans notre histoire.

Plus récemment, le gouvernement du Canada a pris des mesures pour protéger ses citoyens contre ce genre de traitement. La Charte canadienne des droits et libertés garantit à tous le droit à la même protection et au

même bénéfice de la loi, libre de toute discrimination. En adoptant la Loi sur le multiculturalisme canadien, le Parlement du Canada a reconnu que le multiculturalisme est une caractéristique fondamentale de notre société et il s'est engagé à assurer que les individus et les communautés de toute origine puissent, sans restriction et équitablement, participer à notre projet de bâtir l'avenir du Canada.

Le gouvernement a, par exemple, abrogé la Loi sur les mesures de guerre. Encouragés à immigrer au Canada par les autorités canadiennes, les Ukrainiens ont été un élément essentiel du processus de peuplement du Canada, notamment dans les Prairies. Les colons ukrainiens qui se sont installés dans les Prairies ne voulaient rien de plus que la possibilité de vivre et de travailler dans la dignité, dans notre pays, le Canada.

• (1440)

Les Ukrainiens ont été parmi les colons qui ont bâti le Canada. Leur rôle a été particulièrement important dans les Prairies.

Entre 1891 et 1914, 170 000 Ukrainiens ont immigré au Canada. Entre les deux guerres, 68 000 autres sont arrivés. Et enfin, après la dernière grande guerre, nous en avons accueilli encore 33 000.

Avant l'immigration massive de 1891, quelques Ukrainiens s'étaient déjà établis au Canada. Selon la publication *The Canadian Family Tree*, il y avait des soldats d'origine ukrainienne dans les régiments de Meuron et Watteville qui ont combattu pour le Canada dans la guerre de 1812.

Certains Ukrainiens sont venus à l'époque de lord Selkirk au Manitoba. Il y en a également qui sont arrivés des États-Unis, avant 1891, pour s'établir au Manitoba.

Au début, la vie a été très difficile pour les Ukrainiens quand ils sont arrivés dans les Prairies et qu'ils ont défriché la terre. Malgré ces difficultés, la vie communautaire, culturelle et sociale s'est développée et des organisations, des groupes de femmes, des journaux et des périodiques, l'architecture, le folklore et la poésie ont vu le jour au fil des ans.

En 1905, la St. Nicholas Ukrainian Catholic Church de Winnipeg a fondé la Ukrainian Mutual Benefit Association. En 1939, les travailleurs et les cultivateurs ukrainiens ont mis sur pied un mouvement coopératif, quand ils ont créé la Community Savings and Credit Union, à Saskatoon.

À la fin des années 1960, plus de 60 coopératives de crédit ukrainiennes servaient environ 50 000 membres. Avec le temps, les Canadiens d'origine ukrainienne se sont urbanisés, comme leurs concitoyens.